



CONSEIL MUNICIPAL

DU 27 mars 2023

Date d'affichage : 30/03/2023

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mille vingt-trois, le 27 mars à 20h30, le conseil municipal de Saint-Vidal régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Gérard GROS, Maire.

Étaient présents : Gérard GROS, Christophe BLANCHARD, Céline BROC, Franck FOURY, Mme JOURDE Maryline, Christian JOUSSERAND, Nicolas MASSON, Marie-Luce PAGÈS, Emmanuel PUCHARD, Yannick RAYNAUD, Jérôme VEYSSEYRE, Vincent VIALLET

Étaient excusés : Mme Marielle BUISSON, Mme Karine FRADET, M. Nicolas MAGNE.

Secrétaire de séance : Céline BROC

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, Monsieur Gérard GROS déclare la séance ouverte.

Délibération n° 14/2023 : APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE SÉANCE DU CONSEIL DU 30/01/2023 : Adoptée

Vote : Unanimité

Délibération n° 15/2023 : FISCALITE DIRECTE LOCALE – VOTE DES TAUX COMMUNAUX 2023 : Adoptée

Vote : Unanimité

Délibération n° 16/2023 : APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2023 : Adoptée

Vote : Unanimité

Délibération n° 17/2023 : APPROBATION DU BUDGET ANNEXE CHERBAUD 2023 : Adoptée

Vote : unanimité

Délibération n° 18/2023 : MISE EN PLACE DE LA FONGIBILITÉ DES CRÉDITS EN SECTION DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT SUITE AU PASSAGE À LA NOMENCLATURE BUDGÉTAIRE ET COMPTABLE M57: Adoptée

Vote : unanimité

Délibération n° 19/2023 : MONTANT DE LA PARTICIPATION COMMUNALE SUITE À LA NOUVELLE AUGMENTATION DU TARIF DU REPAS DE LA CANTINE SCOLAIRE DE SANSSAC L'ÉGLISE ET MODALITÉ DE RÈGLEMENT : Adoptée

Vote : unanimité

Délibération n° 20/2023 : PARTICIPATION COMMUNALE AUX CLASSES TRANSPLANTÉES ET AUX VOYAGES SCOLAIRES À CARACTÈRE PÉDAGOGIQUE : Adoptée

Vote : unanimité

Délibération n° 21/2023 : IMMEUBLE COMMUNAL À USAGE COMMERCIAL BAR HÔTEL RESTAURANT ET HABITATION, PROLONGATION DE L'AIDE FINANCIÈRE À L'INSTALLATION : Adoptée

Vote : unanimité

La séance a été levée à : 22h40 L'intégralité des délibérations peut être consultée en mairie aux heures d'ouverture. Publiée le 30/03/2023 .